

**SERVICES À LA PERSONNE.** Les acteurs de l'économie sociale Paca consacrent aujourd'hui un atelier à ce thème.

## Une participation différente au "marché"

Réunis à Sanary durant toute la journée, les acteurs de l'économie sociale de notre région plangent sur un thème d'actualité : les services à la personne. Ce premier "atelier", initié par la Chambre régionale de l'économie sociale Paca, sera suivi d'autres. Des rencontres thématiques qui sont dans le droit fil des Assises régionales de l'entrepreneuriat social, organisées en 2003 et 2005 par cette même Cres. " Nous nous sommes aperçus à l'occasion de ces assises que les entrepreneurs de l'économie sociale ressentent le besoin de se retrouver, d'échanger, de réfléchir ensemble sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leur champ d'activité, explique Patrice Szinetar, délégué général de la Cres Paca. En effet, ils sont aujourd'hui confrontés à des mutations des règles du jeu du système économique, et notamment au fait que les sociétés de capitaux s'emparent de certains secteurs d'activité en développement, jusqu'à alors essentiellement tenus par les entreprises d'économie sociale. Ces dernières se trouvent obligées de modifier leur fonctionnement face à ces nouvelles règles du tout marché. Il leur faut donc réfléchir à la façon de conserver leurs spécificités, leur fonctionnement collectif, démocratique, qui permet la solidarité entre leurs membres et avec leurs bénéficiaires. A partir de cela, nous avons trouvé intéressant de consacrer ce premier atelier aux services à la personne, considérés comme un cas d'école. Les dispositifs du plan Borloo concernant ce secteur - considéré comme émergent alors que l'économie sociale met en pratique ces services depuis 150 ans -, incitent en effet les entreprises commerciales à l'investir. Procédures d'agrément, conventions collectives, rémunérations, qualifications ne seront pas les mêmes que celles respectées par les acteurs de l'économie sociale. Pour ces derniers, il est donc urgent de voir, ainsi que le précise Patrice Szinetar, " comment ils vont continuer par exemple à défendre des conventions collectives que les sociétés de capitaux n'adopteront probablement pas, ce qui leur permettra d'obtenir des coûts plus bas. "

Un véritable cas d'école effectivement puisque, souligne encore Patrice Szinetar " le tourisme se trouve dans la même situation, et que le sport, la culture, l'éducation, l'information et d'autres domaines sans doute vont y être également confrontés. "

Au cours de cet atelier, Jean-Luc Souchet, socio-historien au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), et responsable de la formation à la Fédération nationale des mutuelles interprofessionnelles (Fnmi), évoquera l'histoire des services à la personne depuis l'antiquité grecque jusqu'à nos jours.



**Garde d'enfants, soutien scolaire, aide aux personnes âgées... Tout au long de la vie l'économie sociale intervient dans les services à la personne.**

L'historien retracera en particulier l'évolution de ces métiers depuis 1945, avec le rôle de la Sécurité sociale et de tous les organismes qui vont s'occuper d'accompagnement des personnes, de prévention, d'éducation à la santé. Notamment les associations familiales qui seront pionnières pour l'aide à domicile. Enfin, Jean-Luc Souchet abordera la fin des 30 glorieuses et " le monde qui bascule sous le poids de la financiarisation. " " On voit bien que du côté des entreprises à but lucratif, l'intérêt est d'investir ces services à la personne comme un nouveau champ lucratif, en créant une fracture entre ceux qui, soit auront pu prendre des garanties assurantielles suffisantes, soit auront des moyens financiers personnels, et ceux qui ne pourront pas payer ces services et seront exclus ou renvoyés à l'assistante publique. Dès lors, l'intervention de l'économie sociale devient, paradoxalement,

un enjeu majeur d'économie pour l'avenir, car on sait que l'exclusion est ce qui coûte le plus cher à la société. L'autre enjeu de l'économie sociale dans ce domaine est, tout en ayant sa place à part entière dans ce marché, d'affirmer fortement sa politique de projets et d'innovation prenant en compte les besoins humains de la naissance à la mort. "

En partenariat avec le Master d'économie sociale, un document synthétisera les réflexions et les pistes d'actions envisagées au cours de cet atelier. Le deuxième atelier de l'année sera pour sa part consacré à la " responsabilité sociale des entreprises ". Un concept récupéré actuellement par les entreprises de capitaux, mais que l'économie sociale met en pratique depuis plus d'un siècle. Avec peut-être moins de déclaratif mais plus de mise en œuvre réelle.

JACQUELINE DE GRANDMAISON

**INTERVIEW.** Jean-François Cochet, directeur général de Domicours\*.

## "Marquer notre différence"

■ Quel est le sens de votre intervention dans le cadre de cette journée ?

Je me considère comme un acteur et un témoin privilégié, notamment de tout ce qui tourne autour des services à la personne dont le contexte a changé. En effet, la loi Borloo a modifié la donne en ouvrant ce secteur aux sociétés de capitaux, alors que jusqu'à présent il était essentiellement tenu par l'économie sociale. Il s'agissait d'un domaine où les prix sont serrés, où les vocations sont essentiellement sociales et où les intervenants étaient davantage là pour rendre un service quasi public que pour faire de l'argent ou rémunérer des capitaux. Parce qu'il s'agit d'un marché en devenir, le plan Borloo contribue justement à desserrer un certain nombre de contraintes, pour que les sociétés de capitaux puissent retrouver les 10 ou 15% de bénéfiques qu'ils recherchent dans leurs activités économiques afin de pouvoir rémunérer les actionnaires. Les règles du jeu changent et il est donc nécessaire de mener une réflexion à ce sujet.

Dans ce nouveau contexte, quel est le challenge que doit relever l'économie sociale dans ce domaine des services à la personne ?

Il faut que l'on utilise les réalités du marché, qu'on réussisse économiquement, que l'on paye nos salariés, mais sans oublier les finalités qui sont les nôtres dans l'articulation entre l'économique et le social. Pour moi, la grande différence ne se situe pas au niveau des activités économiques, mais de la lucrativité ou de la non lucrativité. Comment utilise-t-on les résultats s'ils sont positifs ? Est-ce qu'on rémunère des capitaux ou bien est-ce qu'on investit dans la formation des salariés, leur qualité de vie, la qualité des prestations rendues à nos sociétaires ? En ce qui nous concerne, nous n'avons pas de demandes d'actionnaires de rémunérer leur capital. Ce qu'on nous demande, c'est de développer une activité économique équilibrée afin de pouvoir ensuite investir dans de nouveaux domaines répondant à des besoins d'intérêt général.

▲ \*Voir ci-dessous.

**DOMICOURS.** Un service de soutien scolaire aux valeurs mutualistes.

## Promouvoir l'égalité des chances

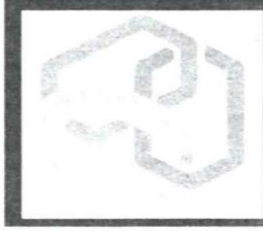
■ En 2003, le service de soutien scolaire à domicile Domicours était créé par quatre acteurs de l'économie sociale : la Mutualité française, la Matmut, la Macif et le groupe Chèque déjeuner. Raisons de cet engagement : le constat que, parmi les demandes principales des familles, le soutien scolaire arrivait juste après la garde des enfants.

" Or, précise Jean-François Cochet, directeur général de Domicours, alors que l'économie sociale intervient dans tous les domaines des services à la personne, elle était jusqu'alors absente du secteur du soutien scolaire (...) Contrairement aux autres organismes intervenant dans ce domaine, Domicours n'est pas une société de capitaux privilégiée, la rentabilité économique. L'un de nos objectifs est de pro-

mouvoir l'égalité des chances. En outre, nous nous différencions par notre démarche de qualité : nous salarions tous nos enseignants et ceux-ci - de niveau bac + 3 minimum - sont recrutés pour leurs qualités pédagogiques, mais également humaines et d'écoute. Ils ont aussi un rôle de médiateur entre l'enfant, l'école et la famille. "

L'enseignement regroupe toutes les matières, du cours préparatoire aux études supérieures. Aujourd'hui, Domicours a une présence quasi nationale, puisque ce service couvre 87 départements et 18 villes. En 2007, il dispensera environ 150 000 heures de cours à destination de 5 000 familles.

▲ Domicours : 0811 91 59 15.



Retrouvez votre rubrique Economie Sociale réalisée en collaboration avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale un mardi sur deux